

**Objet :** Compte-Rendu réunion du Conseil Citoyen du Centre-Ville

Date : 14 décembre 2023

---

**Code couleur :**

Informations présentées par la Ville

Echanges entre membres et animateur

**L'ordre du jour de la séance était le suivant :**

- Tour de quartier
- Concertation sur la circulation et le stationnement
- Avancée de la rédaction du contrat de ville
- Aménagement Oussékine

**Tour de quartier**

**Aire de jeux Jean Jaurès**

Sol peu sécurisé. Une unique infrastructure, insuffisante pour le public souhaité.

Un projet est déposé pour le budget participatif 2024 afin de réaménager cet espace.

**Théâtre de Verdure**

Aménagements insuffisants suite aux budgets participatifs précédents : absence de concertation sur le mobilier installé, infrastructure de rangement du matériel inadéquate. Constat de difficultés pour se raccorder à l'eau et à l'électricité.

Un projet est déposé pour le budget participatif 2024 pour obtenir des assises plus confortables et une meilleure infrastructure de rangement du matériel. Concernant l'accès à l'eau et l'électricité, les services techniques seront interpellés à ce sujet.

**Rue Roger Salengro**

Comment embellir et dynamiser cet axe?

Idées proposées lors de la réunion : -Des bacs pour faire pousser des légumes pourraient être installés au pied des arbres. Entretien par les commerçants ou les services municipaux?

-Le bac à végétaux situé au croisement du passage Michel Coppard est dangereux car dissimule l'arrivée des piétons aux véhicules.

-Développer des récupérateurs d'eau pour arroser la végétation publique.

-Sensibiliser les gérants d'immeuble au respect des bons horaires d'entrée et sortie des poubelles sur le trottoir.

-Réparer la fontaine de la place Carnot.

Une association de commerçants voit le jour en ce moment-même et pourrait être actrice de l'animation de cet axe. Fort souhait à ce que cette association soit représentée au sein du Conseil.

### **Place des 2 Joseph**

Le nouveau nom de la place est acté. Une seconde phase d'aménagement sera prévue au printemps de 2024 suite aux retours qui pourront être faits dans l'attente.

### **Règles de fonctionnement du budget participatif 2024**

Les règles vont changer vis-à-vis des éditions précédentes concernant le vote. Désormais, une idée devra obtenir au moins 20 soutiens pour être retenue. L'idée est de pousser le porteur de projet à faire campagne, avec l'appui du Chargé démocratie locale de Givors. De plus, il sera désormais possible de voter contre un projet. L'idée est de permettre un équilibre démocratique entre les partisans et opposants au projet.

Regret mitigé face à cette option de « vote contre ». Des dispositifs comme le budget participatif devraient permettre d'aller de l'avant en créant de nouvelles choses, d'avoir « du courage ». Rappel de la place des élus pour prendre ces décisions courageuses, tandis que le budget participatif est un outil de démocratie participative offrant une voix égale à chacun. Les oppositions ne pourront faire rejeter un projet que si elles seront supérieures aux soutiens, d'où l'intérêt pour le porteur de projet de bien mener sa campagne.

### **Concertation sur la circulation et le stationnement**

Attente d'éléments de la part de la métropole GrandLyon pour organiser cette concertation.

Interrogation sur le poids de la concertation face à de tels projets. La concertation peut permettre de faire remonter des données de terrain à des acteurs du territoire parfois éloignés. Observation que celle-ci ne sera toutefois pertinente que si elle débute suffisamment en amont. La communication devra être effectuée auprès des commerçants et des conseils citoyens, ainsi qu'auprès des habitants en distribuant des tracts sur la voie publique. Estimation que les tracts dans les boîtes aux lettres sont jetés sans être lus.

Constat que les ruines près du Pont de Chasse ne servent à rien et pourraient être remplacées par un parking-relais à étages.

Sensibilisation nécessaire auprès des parents d'élèves à trouver une solution alternative à la voiture pour déposer les enfants, au regard de la proximité entre les écoles et domiciles.

### **Avancée de la rédaction du contrat de ville**

**Sénior, vieillissement**

Les réunions dédiées à la rédaction du contrat de ville ont identifié pour problématique l'isolement des personnes retraitées.

Constat non partagé. Les adolescents et jeunes adultes ont aussi du mal à s'impliquer, ils restent entre eux et craignent le jugement. Comment les pousser à se mobiliser?

### **Sécurité**

Les réunions dédiées à la rédaction du contrat de ville ont identifié pour problématique le manque d'éclairage comme source d'un sentiment d'insécurité.

Constat non partagé. L'obscurité a d'ailleurs de nombreux bienfaits : ne pas être vu par l'agresseur potentiel et capacité de l'aveugler avec une lampe de poche, bien-être des plantes, meilleure vision avec les phares de voiture dans une zone dépourvue d'éclairage public...

### **Egalité femmes hommes**

Les réunions dédiées à la rédaction du contrat de ville ont identifié pour problématique la difficulté pour les femmes à investir l'espace public.

Constat partagé que les femmes apparaissent essentiellement pour le marché. Leur absence pourrait s'expliquer non pas par une appréhension mais par un manque de temps et d'intérêt pour traîner dehors.

### **Mobilité**

Les réunions dédiées à la rédaction du contrat de ville ont identifié pour problématique un difficile accès aux alternatives à la voiture.

Constat partagé que les transports en commun sont insuffisants et ont diminué avec le temps. Que peut faire la Ville? La TCL manque d'employés pour conduire les bus. Comment motiver à faire carrière dans ce domaine?

### **Propreté**

Reproche que les poubelles des immeubles sont trop longtemps dehors. Peut-on contraventionner?

Développer les containers publics pourrait diminuer la quantité de poubelles privées.

Des bailleurs avaient proposé de récupérer les encombrants de leurs locataires une fois par mois, sous réserve d'avoir un lieu de dépôt. Que peut proposer la Ville à ce sujet? Qu'est devenu le ramassage mensuel par les agents publics qui avait lieu autrefois?

### **Fonctionnement du Conseil Citoyen**

Demande à ce que le Givordin communique plus sur les conseils citoyens (convocations, compte-rendu...).

Trouver un créneau régulier de rencontre offrirait plus de visibilité au Conseil (par exemple tous les troisième jeudis du mois). Les membres du Conseil seront interrogés par mail pour essayer de trouver un créneau commun.

Le fait que les membres du Conseil ne connaissent pas les coordonnées des autres membres pose une limite aux échanges et à la perspective d'autonomie du Conseil. Les membres seront interrogés sur leur accord pour ne plus être mis en copie cachée lors des envois de compte-rendu et convocation.

Principe légal selon lequel le conseil citoyen est composé d'habitants tirés au sort et d'acteurs locaux volontaires. Des habitants volontaires peuvent ensuite être intégrés par ce premier noyau dur. Constat que le précédent tirage au sort, datant de 2016, n'est plus d'actualité car la plupart des habitants présents n'en sont pas issus. La rédaction d'une Charte de fonctionnement, rédigée par l'ensemble des conseils citoyens, serait intéressante. Mais pouvoir procéder à une telle démarche implique-t-il un nouveau tirage au sort?

Il existe trois formes de structure participative pour un quartier : le conseil citoyen (si quartier prioritaire), le conseil de quartier, l'association de quartier. Un document comparant les modalités de fonctionnement de ces trois structures sera prochainement envoyé aux membres par le Chargé de la démocratie locale de Givors.

Intérêt de trouver des projets qui rassemblent les conseils citoyens et autres acteurs du territoire. L'évènement « La Grande Lessive », organisé par *Les Amis des Arts*, et qui aura lieu le 21 mars prochain, pourrait mobiliser à la fois des membres du Conseil Citoyen Centre-Ville et ceux du Conseil Citoyen Thorez. *Les Amis des Arts* souhaitent organiser une partie de cet évènement sur la place des Tours, qui fera justement l'objet d'un réaménagement participatif sur une initiative du Conseil Citoyen Thorez.

### **Bilan du Conseil de Développement du GrandLyon**

Une réunion publique a eu lieu à ce sujet le 2 décembre. Constat que les communes éloignées n'y sont pas représentées. La question soulevée à ce sujet n'a pas obtenu de retour. Comment les conseils citoyens peuvent-ils échanger avec les territoires voisins?

Idée de rencontrer les conseils citoyens de Brignais, Saint-Genis-Laval, Grigny, Pierre-Bénite et Oullins.

### **Aménagements Oussékine**

Pas d'interrogation parmi les membres présents.

### **Points divers**

La métropole GrandLyon envisage des rénovations et nouveaux tracés pour les sentiers à Givors, courant 2024.

➔ **Prochaine séance : jeudi 18 janvier à 18h**